Assurer la gestion financière d'une mission humanitaire | Bloc 1 | VAE

Lien vers la formation

PRÉSENTATION

Déjà été Responsable Ressources humaines et Finances humanitaire ? Vous avez exercé ce métier pendant au minimum 1 an dans le secteur humanitaire et vous souhaitez faire reconnaître vos expériences ? Grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience, obtenez une attestation de réussite à l'un ou l'autre des 4 blocs de compétences qui composent la certification Bioforce de « Responsable Ressources humaines et Finances de l'action humanitaire » de niveau 6 (RNCP). Vous pouvez cibler ainsi directement les compétences nécessaires à la réalisation de vos projets professionnels. A terme, si vous le souhaitez, la validation des 4 blocs vous permet d'obtenir la certification professionnelle.

Candidature pour le **1er bloc de compétences** « Assurer la gestion financière d'une mission humanitaire » : découvrez les compétences attendues pour valider ce bloc de compétences

EN SUIVANT CETTE FORMATION, VOUS OBTIENDREZ

- Une attestation de validation du bloc de compétences

CRITÈRES D'ADMISSION

Au moins un an d'activité professionnelle exercée de façon continue ou non, en rapport direct avec la certification visée. Sont prises en compte dans une demande de VAE l'ensemble des activités professionnelles salariées et non salariées (tel que le bénévolat, volontariat, stage pratique) pratiquées en France ou à l'étranger.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Coordonner l'élaboration, contrôler et piloter les budgets des projets (à l'aide d'un outil informatique) en lien avec les autres départements, en garantissant l'équilibre financier de la mission et en respectant la stratégie financière et les procédures de l'organisation

Organiser et mettre en œuvre l'ensemble du processus comptable (à l'aide d'un outil informatique) en respectant les procédures et le cadre comptable de l'ONG et du pays d'intervention

Anticiper, organiser et sécuriser les flux de trésorerie en fonction des besoins et des contraintes du terrain et dans le respect des procédures de l'ONG

Participer aux demandes de financement, proposer des amendements budgétaires et mettre en œuvre le reporting et les audits en lien avec les autres départements et en respectant les règles contractuelles des bailleurs de fonds avec l'aide de l'outil informatique

LES ÉTAPES DE VOTRE VAE

Étape 1. Candidatez
Remplissez le formulaire de candidature accessible en cliquant sur « Je m'inscris ». Vous recevrez ensuite un email (pensez à vérifier votre dossier Spam) qui vous permettra d'accéder à votre Espace Candidat, dans lequel vous pourrez compléter votre candidature* et

régler les frais de candidature (ou télécharger votre attestation de prise en charge).

Etape 2. Rédigez et soutenez
Si la recevabilité de votre candidature est prononcée, vous recevrez un Dossier de Présentation des Acquis qui vous permettra de décrire et d'analyser les activités et les compétences acquises lors des expériences professionnelles en lien avec le bloc de compétences visé. Une fois ce Dossier de Présentation des Acquis validé par Bioforce, vous êtes invité·e à le présenter devant un jury qui évaluera votre expérience et vos compétences au regard de la description des compétences du bloc dans le référentiel d'emploi, et décidera de la validation ou non du bloc de compétence visé. Ces jurys ont lieu deux fois par an (généralement en milieu et en fin d'année).

Plus d'info sur la VAE à Bioforce

INFORMATIONS TARIF

Etape 1. Candidature : 200 €

Etape 2. Passage en jury (en France ou à distance) : 800 €

Accompagnement dans votre démarche VAE (non obligatoire, uniquement si souhaité par le candidat) : Bioforce et son partenaire, Les 2 Rives, s'associent pour accompagner les professionnels de l'humanitaire dans leur démarche VAE. Un programme complet, sur-mesure, à votre rythme pour faire reconnaître et valoriser votre expérience !

Lien vers la formation